

Décoration civique. Restitution du bijou en cas de promotion. (C.
23 avril 1909.)

1910

Comité de patronage. Visites aux détenus. Relevé annuel. (C.
29 août 1910.)

1910

dy River

Classification. (A. 4 sept. 1910.)

1910

Prison des Minimes : Evacuation. Prison à Forest : Occupation. (A.
19 déc. 1910.)

1910

*Service de médecine mentale. Circonscriptions. Modifications. (C. C.
17 nov. 1909 et 25 nov. 1910.)*

1910

Comptabilité. Comptes courants de la masse des détenus. Nouveau
modèle des formules. (C. 27 août 1910.)

1910

Actes d'appel contre des jugements anciens non signifiés au condamné.
Avis à donner aux détenus intéressés des avantages de l'opposition.
(C. 4 janv. 1910.)

1910

*Institution d'un laboratoire d'anthropologie pénitentiaire à la prison
de Forest. Rapport au Roi. Id. (A. 13 nov. 1910.)*

1910

Objets de coucher à l'usage des surveillants. Confection des oreillers.

Modifications. (C. 30 mai 1910.)

1910

Prison de Forest. Occupation. Commission administrative. (A.
26 déc. 1910.)

1910

Detenus miliciens. Inscription. Règles. (C. 5 sept. 1910.)

1911

A.R. du 13 novembre 1910

Prisons-Institutions d'un laboratoire d'Anthropologie pénitentiaire,
(Forest)
in Revue de Droit Pénal et de Criminologie,

1911, pp. 30-31.

Moniteur belge. Envoi aux commissions administratives. (C. 8 déc.
1911.)

Habillement et coucher des détenus. Dimensions des objets. (C. 22 nov. 1911.)

Classification des condamnés. Arrondissement de Bruxelles. Modifications. (C. 10 avril 1911.)

Circulaire de Monsieur le Ministre de la justice, du 18/11/1910
Ecoles de bienfaisance - tendances de leur enseignement -
Utilité de limiter l'internement - libération provisoire - ...,
in Revue de Droit Pénal et de Criminologie,
1911, pp. 31-38.

Personnel. Bulletins annuels de conduite. Communication aux intéressés. (C. 30 nov. 1911.) — Création d'une seconde placé de directeur adjoint à la prison de Forest. (A. 24 jany. 1912.) — Chefs surveillants et surveillants. Nombre de jours de congé. (A. 25 mars 1912.) Prisons d'Anvers, de Saint-Gilles et de Forest. Directeurs adjoints, aumôniers et aumôniers adjoints. Instituteurs. Augmentation de l'indemnité de logement. (A. 25 mars 1912.) — Fonctionnaires et employés. Fixation du taux des traitements et émoluments. (A. 25 mars 1912.) — Surveillants de 1^{re} classe promis au grade de surveillants principaux. Insigne spécial. (C. 27 mars 1912.) — Aides-commis. Indemnité mensuelle. (C. 29 mars 1912.) — Chantres-organistes et acolytes. Rémunération. (C. 4 avril 1912.) — Aides-surveillants. Salaires. (C. 18 déc. 1912.)

pis.

pis. med. vent.
cic 1911
1912

Resumen de medicinas elementales. (Cic. 21 junio 1911)

Reinscripciones (Cic. 9 junio 1912) a Rec. cic. 1911-1912

Mineurs gardés préventivement. Régime spécial. (A. 6 sept. 1912.) —
Règlements et instructions. Modifications. (C. 30 sept. 1912.)

1912

Détenus condamnés par défaut. Mesures à prendre par les directeurs
afin de faciliter l'exercice de l'opposition. (C. 30 déc. 1912.)

Détention préventive. Exploit de signification des ordonnances de la chambre du conseil et de la décision du tribunal correctionnel. Droit d'appel, Avertissement à donner à l'inculpé. (C. 31 janv. 1912.)

Réduction des peines. Loi abrogeant celle du 4 mars 1870 relative à la réduction des peines subies sous le régime de la séparation. (L. 1^{er} mai 1913.) — Mesures d'application de la loi du 1^{er} mai 1913. (C. 8 mai 1913) — Nécessité de mentionner la date des infractions sur les réquisitoires d'écrou ou de recommandation, ordonnances de capture et extraits de jugements. (C. 17 mai 1913.)

1913

Militaires. Transfèrement au corps de correction ou au corps spécial.
Règles. (C. 8 août 1913.)

1913

Mineurs. Voy. Ecrou. — Classification. (C. 9 juill. 1913.)

Liberation conditionnelle. Intervention des comités de patronage.
(C. 25 juin 1913)

1913

Deleus décédés. Remise aux héritiers des valeurs délaissées. Formalités. (C. 8 nov. 1913.)

1913

Correspondance des détenus. Correspondance des détenus avec les
avocats Conditions. (C. 16 juill. 1913.)

1913

*Bibliothèques à l'usage des détenus. Examen des ouvrages nouvellement
acquis. (C. 20 sept. 1913.)*

Comptabilité. chèques postaux. (C. 4 juill. 1915.)—Id (C. 13 nov. 1915.)
— Id. (C. 27 nov. 1915.) — Service de la cantine Feuille de distribution des articles. (C. 9 sept. 1915.) — Paiement des amendes et frais de justice aux receveurs de l'enregistrement. Utilisation du chèque postal. (C. 29. déc. 1915)

Correspondance administrative avec des particuliers. Usage d'enveloppes ne portant pas la firme « Administration des prisons ». (C. 7 avril 1913.)

1913

1914

Visites aux détenus. Visites aux détenus étrangers par les agents diplomatiques ou consulaires. (C. 7 avril 1913) — Visites aux détenus préventivement. Dispositions réglementaires. Modifications. (C. 6 mars 1914.) — Id (16 mars 1914.)

1913

1914

Personnel. Traitement. Octroi anticipatif du cinquième. (A. 4 avril 1913.)

— Nomination au grade de surveillant principal. Conditions. (A. M.

5 mai 1913.) — Agents sous les drapeaux. Paiement des traitements

et salaires. (A. 17 août 1914.)

Ecrou. Ecrou des mineurs soumis à la juridiction des enfants. Règles
(C. 9 mars 1913.) Mineurs de 18 ans soumis à la juridiction des
enfants. Ecrou. Défense. (C. 27 juin 1914.)

1913

1914

Commissions administratives. Personnel. Création d'une quatrième place de membre amovible au sein de la commission administrative de la prison à Mons. (A. 31 juill. 1913.) — Id. Création d'une quatrième place de membre amovible au sein de la commission administrative de la prison à Audenarde. (A. 29 mars 1914.)

1914

Transfèvements des mineurs. Paiement et imputation des frais. (C. 1^{er} août 1914.) — Transfèremment à la frontière. Etrangers de nationalité allemande ou autrichienne. (C. 17 août 1914.)

Service de médecine mentale. Passagers mendiants et vagabonds. Collocation. Formalités. (C. 29 janv. 1914.)

Prévenus. Comparution en justice. Usage du capuchon. (C. 10 avril 1914.)

Emprisonnement cellulaire. Loi abrogeant celle du 4 mars 1870 relative à la réduction des peines. Application aux peines perpétuelles commuées en peines à temps postérieurement à la mise en vigueur de la loi du 1^{er} mai 1913. (C. 14 juill. 1914.)

Disciplinaires et militaires condamnés

Régime. (circ. 22 fév. 1917).

PRISONS. Aides-commis et aides-surveillants. Rétribution. Logement
à la prison. (C. 28 déc. 1918)

1919

Prisonniers allemands évacués - Kérou

Evacuation - Transfert (vic. 4 mars 1919).

Passagers

Prix de la journée d'entretien (A. 23 juillet 1919)

PORESNET.

Rattachement à l'annexionnement judiciaire de Venise

(Circ. 28 oct. 1919)

Comptabilité morale

Bulletins de renseignements. Militaires condamnés
dispensés de l'envoi (Circ. 29 mars 1914).

1919

Candames; députés ...

... dans les bataillons de travail. Guéca.

(env. 19 mai 1919) (Rec. 24. mai 1919).

Détenues condamnées comme réfractaires

libération conditionnelle. Application

(circ. 15 déc. 1914).

Détenu militaire

Régime d'exception - Absorption (sic.)

29. dec. 1919/.

Détenu belges --

... incorporés dans des bataillons de travailleurs
allemands. Aération des prisons. (Circ. 18 mars
1919).

Détours

Cartes d'identité (Circ. 7 août 1919).

Déterminé à la description de la pasture multibaculé.

Reconnaissement. Mesures. L'interaction continue.

(cic. 21 mai 1919).